

**RESUME DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE ORDINAIRE
DE LA PAROISSE DE MARLY DU VENDREDI 4 SEPTEMBRE 2020
A 20H00 A LA GRANDE SALLE DE MARLY-CITE**

Présidence : M. Jean-François Emmenegger, président

Scrutateurs : MM. François Favre et Joël Biemann

Présences : 40 personnes, dont 2 n'ayant pas droit de vote

Excusés : Mme Jeanne d'Arc, agente pastorale, ainsi que M. Jean-Pierre Helbling, Syndic de Marly, M. Bruno Häller, délégué de la paroisse à la Corporation ecclésiastique du canton de Fribourg, M. Maurice Horner, conseiller communal, M. Germain Maillard, ancien président de paroisse.

1. SALUTATIONS, TRACTANDA, COMMUNICATIONS

Le président nous souhaite une très cordiale bienvenue à cette assemblée paroissiale 2020. C'est avec une certaine émotion qu'il ouvre cette assemblée paroissiale. Qui aurait pensé, il y a une année en même circonstance, que nous aurions un printemps de confinement et l'obligation de porter des masques dans les transports publics et les magasins. Mais il est heureux de rencontrer les paroissiens en bonne santé, il nous invite à être reconnaissant qu'avec l'aide du Tout-Puissant, nous avons bien franchi cette période et que notre Seigneur, le bon pasteur, nous guidera au terme de cette épreuve.

Il salue particulièrement notre curé modérateur, l'abbé Dariusz Kapinski, le Révérend Père Alain Voisard, l'agent pastoral Joël Biemann. Il salue également son collègue der katholischen Pfarreiseelsorge Freiburg, Stadt und Umgebung, le président M. Ernst Tremp, accompagné de M. Melchior Ettlin ; ses collègues du conseil de paroisse Nicole Dougoud, Michel Grandjean, Roland Brügger, James Gottofrey, la secrétaire Marina Vuarnoz, ainsi que la comptable du conseil de paroisse Arlette Schafer ; les membres des groupements pastoraux et paroissiaux : les catéchistes, les sacristines, les employés de la paroisse, le responsable de l'informatique, M. Alain Perseguers, les membres du chœur mixte et la présidente Mme Chantal Castella, les concierges ; la secrétaire administrative pastorale Florence Schornoz, ainsi que Jean-Marie Helbling, Président de la commission financière.

Après ces salutations, il passe la parole à l'abbé D. Kapinski pour la prière et son message.

L'abbé D. Kapinski donne lecture d'une prière tirée du livret de prière édité par l'Eglise catholique du canton de Fribourg « Dieu Père, tu es notre Liberté, tu nous as voulu libres et responsables, toujours capables d'inventer du nouveau et de vaincre les fatalités. Tu es notre espérance. Tu n'es pas seulement « en haut », tu es sans cesse en avant, en avant des hommes et du monde. »

L'abbé D. Kapinski relève que la situation depuis mi-mars nous a beaucoup appris, à nous écouter et à regarder différemment l'autre. La vie pastorale reprend avec joie. Il met l'accent sur la joie qu'il retrouve dans les grandes assemblées, même si on se sent physiquement séparés, il la retrouve également et encore plus dans les petites assemblées. La pastorale s'est condensée, il en est conscient mais ne veut pas s'enfermer dans les maisons. Il y a eu 4 rencontres d'information pour les premiers communiant, il y a des personnes un peu méfiantes, il comprend les parents. Il n'y a pas de garantie de garder les enfants sains, c'est compliqué. Il faut regarder les choses non seulement avec un œil sur les normes sanitaires, mais avec un vrai souci des gens. Il rappelle que de fin mars à début juin, il y a eu 10 enterrements, il y a une ouverture à faire des messes spéciales, des eucharisties sont planifiées, là où elles n'étaient pas prévues. L'ouverture de l'année pastorale aura lieu ce dimanche 6 septembre

par un pèlerinage à pied à 8h30 depuis le centre sportif du Mouret, la messe aura lieu à 10h à Montévraz. Le slogan « Qui est ma sœur, qui est mon frère » ne change pas, car il y a encore beaucoup à offrir, écouter et s'ouvrir. Il remercie également M. Perseguers pour le site internet remodelé et invite chacun à le visiter.

J.-F. Emmenegger passe la parole à M. Melchior Ettlin, katholische Pfarreiseelsorge. Ce dernier fait part du changement du curé modérateur, soit le Père Ludovic Nobel, il remet également une information destinée aux assemblées paroissiales 2020. Il remercie chaleureusement la paroisse pour son soutien, ainsi que pour l'organisation de l'assemblée des délégués qui aura lieu à Marly en octobre.

Après les remerciements à notre curé et à M. Melchior Ettlin, le président signale que cette assemblée a été régulièrement convoquée par un tout-ménage, par une invitation sur le site internet de la paroisse et dans la Feuille Officielle. Il nous annonce les 2 scrutateurs de notre assemblée (voir ci-dessus). Pour des raisons techniques, les délibérations de l'assemblée sont enregistrées, mais cet enregistrement sera effacé directement après l'approbation du procès-verbal. L'assemblée est donc valablement constituée et peut donc siéger. Il remercie toutes les personnes qui ont œuvré à sa préparation.

En début d'assemblée, le président souhaite rendre hommage à M. Clovis Morel qui a rejoint la maison du Seigneur le 29 janvier 2020. Clovis a été membre du conseil paroissial, il a suivi avec succès le parcours de formation Galilée, il a mis en place le conseil pastoral de l'unité Sainte-Claire. C'est d'ailleurs lui qui a trouvé le nom approprié à donner à cette nouvelle unité pastorale, donc Sainte Claire, désignant d'ailleurs plusieurs saintes chrétiennes. Clovis Morel a rempli toutes ses fonctions avec enthousiasme et conviction. Il cherchait la profonde compréhension des choses. Il était un catholique convaincu.

Il déplore également le décès de M. Germain Comment, survenu le 25 février 2020. Un hommage lui est rendu dans le prochain numéro de l'Essentiel.

Le président souhaite rendre hommage à tous les paroissiens et paroissiennes décédés depuis la dernière assemblée de mai 2019, il prie l'assemblée de se lever pour observer un moment de silence.

Il rappelle aussi le départ du Père Denis Ribeaud de Marly à Porrentruy. Il vit une heureuse retraite, proche de sa sœur.

Voici maintenant les nouvelles réjouissantes : félicitations à notre curé modérateur Dariusz Kapinski, pour ses 60 ans en juillet 2020, ainsi que ses 35 ans de sacerdoce ; félicitations à Mme Florence Schornoz, nouvelle présidente du conseil de communauté ; bienvenue au nouvel organiste principal, M. Rodolfo Zitellini et l'auxiliaire, M. Michael Heckel ; bonne retraite au concierge M. Jean-Bernard Pillonel ; et une cordiale bienvenue au nouveau concierge M. Norbert Papaux ; un grand merci à Mme Jeannine Stritt pour ses 37 ans de service de comptabilité auprès des Pères du Saint-Sacrement ; merci à M. Fernand Buchwalder et à Mme Georgette Trinchan pour la préparation de la soupe de carême pendant plusieurs années ; merci au Chœur mixte pour les deux beaux concerts présentés à la fin de l'année passée.

J.-F. Emmenegger fait part d'un article très intéressant du Professeur de théologie François-Xavier Amherdt, présenté dans l'Echo Magazine, sur la vie de l'évêque Jean Chrysostome, 344 à 407, martyr, saint et docteur de l'Eglise catholique. Jean Chrysostome s'est distingué par sa fidélité à Jésus-Christ, son courage et son esprit de discernement. Bien qu'il ait vécu il y plus de 1600 ans, il est incroyablement moderne, c'est pour cette raison qu'il nous en parle. Jean a suivi des cours de rhétorique, il est devenu excellent orateur. Chrysostome veut dire « bouche d'or ». Jean Chrysostome devient prêtre et ensuite évêque. Il est fin théologien. Il met le Royaume de Dieu au-dessus des lois de l'Eglise. Nous savons que l'Evangile annonce le Royaume de Dieu, car Jésus promet le Royaume de Dieu et non des royaumes et des richesses sur terre ! Jean Chrysostome en fait un de ses messages principaux. Jean s'élève alors avec grande force contre la corruption des mœurs et la vie des grands et

puissants, ce qui lui attire des haines violentes. Il destitue les prêtres ou les évêques qu'il juge indignes et ramène de force à leur couvent les moines vagabonds. Il s'attaque également aux hérétiques. Il reproche à l'impératrice Eudoxie son luxe et son amour du faste. Jean Chrysostome est chassé et meurt comme martyr. Son courage, lui, est reconnu par l'Eglise, il sera proclamé saint et docteur de l'Eglise. Il nous apprend 1'500 ans avant Leon XIII, auteur de l'Encyclique « Rerum Novarum », 1891, que la tâche des chrétiens est de veiller à une juste répartition des richesses. Il remercie François-Xavier Amherdt de nous avoir retracé la vie de Jean Chrysostome.

La paroisse est aussi un lieu où de grandes questions doivent être débattues, entre les membres du clergé, de la pastorale et des paroissiens. C'est aussi un signe de vie paroissiale.

Le président continue ensuite avec l'ordre du jour et demande s'il y a des propositions de modification du tractanda. Personne ne formule de remarque à son sujet.

2. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLEE ORDINAIRE DU 6 MAI 2019

Le président rappelle qu'un extrait de ce procès-verbal était à disposition au secrétariat et sur le site internet de la paroisse. Aucune remarque n'est émise.

Le président soumet au vote à main levée l'approbation de ce procès-verbal. Il est accepté à l'unanimité. Merci à Mme F. Broillet pour sa rédaction.

3. COMPTE 2019

Ils nous sont présentés et commentés par notre responsable des finances, M. Michel Grandjean. Ce dernier nous informe en préambule que le plan comptable de la CEC est relativement détaillé et de ce fait compliqué. Pour cette année, différents tableaux ont été supprimés pour se concentrer sur les tableaux nécessaires.

L'assemblée n'émettant aucune question, le responsable des finances passe au bilan arrêté au 31.12.2019.

Rapport de la commission financière :

Ce rapport nous est présenté par son président, M. Jean-Marie Helbling. En conclusion de son rapport, la commission financière propose à l'assemblée paroissiale d'approuver les comptes 2019 et d'en donner décharge aux responsables en les remerciant pour le travail accompli. Le président remercie la commission financière. Aucune remarque n'est émise par l'assemblée.

Le président soumet au vote à main levée l'approbation des comptes de l'année 2019. Ils sont acceptés à l'unanimité.

Le président remercie M. Michel Grandjean pour son travail, ainsi que Mme Arlette Schafer. Ils travaillent en étroite collaboration et le font parfaitement. Il remercie également la commission financière, M. Jean-Marie Helbling pour son travail. L'assemblée les applaudit.

4. BUDGETS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENTS 2020

Ils nous sont également présentés par M. Michel Grandjean, responsable des finances.

L'assemblée n'ayant pas de question, le président remercie le responsable des finances pour sa présentation et passe la parole à la commission financière.

Rapport de la commission financière :

Ce rapport nous est présenté par son président, M. Jean-Marie Helbling, qui relève que le résultat présente une perte présumée de Fr. 44'269.-. En conclusion de son rapport, la commission financière n'a pas de remarque particulière à formuler et propose donc à l'assemblée paroissiale d'accepter le budget de fonctionnement 2020, ainsi que le budget d'investissement 2020, qui ne présente aucune dépense prévue.

Aucune remarque n'est émise par l'assemblée.

Le président soumet au vote à main levée l'approbation du budget de fonctionnement et du budget d'investissement 2020. Ils sont acceptés à l'unanimité.

5. DIVERS**Sonorisation de l'église :**

Plusieurs paroissiens abordent le sujet de la sonorisation de l'église, beaucoup font part du fait qu'ils n'entendent pas les paroles des célébrants, tant dans l'église que dans le chœur.

M. Roland Brügger confirme que cette demande est actuellement à l'étude, l'installation actuelle date et a déjà fait l'objet de diverses modifications.

Une discussion s'ouvre à ce sujet : il est relevé qu'il y a plusieurs éléments, notamment les micros fixes, qui sont excellents. Le problème vient de l'autel mobile, ce dernier devrait être fixe. Lors des déplacements de l'autel, les câbles sont abimés et les célébrations sont ensuite très mal sonorisées. Le fait d'avancer l'autel tel que suggéré est une idée, mais cela ne résoudrait pas le problème de sonorisation dans son ensemble. Il est relevé également que l'usage des micros doit également se faire de manière correcte par les utilisateurs.

Une entreprise spécialisée est venue sur place début 2020 et a fait une offre. Toutefois, il est nécessaire de faire des essais pour la mise en place d'une nouvelle installation, ceux-ci ne peuvent toutefois pas se faire dans la situation sanitaire actuelle, car il faut des conditions normales avec des paroissiens dans l'église et des chants. Cet investissement sera conséquent, il est donc impératif de faire les démarches correctement, comme le souligne M. Roland Brügger.

M. l'abbé D. Kapinski se réjouit de voir qu'autant de personnes souhaitent entendre les messages.

Chœur mixte :

Mme Castella, présidente du chœur, informe que le chœur a repris les répétitions et va reprendre les chants à l'église, elle remercie de la mise à disposition de la salle au centre communautaire.

La parole n'étant plus demandée, le président clôt la partie officielle de cette assemblée paroissiale 2020 à 21h07 et invite les personnes présentes à partager un apéritif bien mérité.

Marly, le 4 septembre 2020

Pour le PV :

Le président :

La secrétaire :

La vice-présidente :